Foire aux questions

Comment s'inscrire ?

En ligne
Via notre portail d'inscription, vous pouvez vous inscrire et payer votre cours.
Sur place à l'ILCF

Une fois votre inscription réalisée, vous recevrez :

• une attestation de préinscription ou d'inscription. Ce document est nécessaire si vous devez obtenir un visa étudiant.

• le lien vers le test de positionnement en ligne.

Comment payer les frais de scolarité ?

- Carte bancaire en ligne ou sur place

- Chèque en euros libellé "Institut Catholique de Paris - ILCF"

- Virement bancaire avec "Nom, prénom, ILCF" dans l'espace commentaire ; l'IBAN sera communiqué par email sur demande

- Espèces sur place si appoint

Comment déterminer mon niveau ?

En effectuant un test de niveau en ligne

Quel cours choisir ?

En fonction de votre niveau et de votre choix de nombre d'heures par semaine, nos chargées de clientèle vous orientent et vous conseillent dans le choix des cours et des options afin d'établir votre emploi du temps personnalisé.

Comment connaitre mon emploi de temps ?

Vous venez pour une session courte :

votre choix de cours est pré-déterminé et votre emploi du temps est fixe.

Vous venez pour une session semestrielle :

votre emploi du temps est personnalisé selon nombre d'heures par semaine que vous avez choisi : en matinée les cours de langue et dans l'après-midi les options proposées à votre niveau.

Comment obtenir un visa ?

Etudiants ressortissants d’un pays hors UE, vous devez vous adresser soit à un espace Campus France soit à l’ambassade de France pour connaître les démarches nécessaires et le type de visa que vous devez obtenir.

voir Procédures CEF

Est-ce qu'il y a une date limite pour s'inscrire ?

Nous vous conseillons de vous inscrire au plus tôt. Les étudiants qui doivent obtenir un visa doivent prendre en compte le délai d’ obtention de visa, rarement moins de 6 semaines.

Ai-je besoin de souscrire une assurance privée pour mes frais de santé ?

Les ressortissants de l’Union Européenne sont couverts par l’assurance maladie de leur pays. N’oubliez de vous munir de votre carte européenne d’assurance maladie.
Les ressortissants d’un pays hors UE doivent obligatoirement s’affilier au régime de la sécurité sociale étudiant. L’affiliation est gratuite pour les étudiants.

Une mutuelle (assurance de santé privée) est fortement recommandée.

LMDE ou HEYME

Y a-t-il un âge minimum et un niveau de langue requis pour s’inscrire ?

Notre cours annuel et les cours semestriels sont ouverts à tous les étudiants ayant validé un niveau d’études baccalauréat ou équivalent.

Délivrez-vous un diplôme à la fin du cours ?

A la fin des sessions, nous délivrons un Certificat de Français Langue Étrangère mentionnant :

le type de cours suivi,
le niveau de langue acquis selon le CECRL,
le nombre d’heures suivi

Pour le cours annuel et les cours semestriels, l'ILCF délivre, selon les options, le Diplôme Universitaire d'Etudes Françaises (DUEF).

Pour les cours du soir et les cours du samedi, les étudiants peuvent passer le Diplôme de Compétence en Langue (DCL FLE).

Y a-t-il des frais supplémentaires ?

Achat de livres, méthode de français : votre professeur pourra vous recommander d’acheter une méthode de français ou des livres de grammaire.
Chaque enseignant est libre de son choix.
Le coût des livres et des méthodes n’est pas compris dans les frais du cours.